

# La feuille de Foyard de Fey

Bulletin d'information édité par la Municipalité



Février 2016 No 21

## Editorial du Syndic



Chères Concitoyennes et chers Concitoyens, chères Ratonnes et chers Ratons, Comme dans tout le Canton de Vaud, voici une législature qui se termine. Il en restera de bons souvenirs, et des moins bons. Il en restera surtout, pour vos élus, beaucoup d'heures de travail. Et puis il y a aussi eu de grands et petits travaux, qu'il faut toujours surveiller de près. Fin de législature... lorsqu'elle commence, on a l'impression que ça va être long, mais long, mais long... et ben non ! Le temps file à toute allure. Le temps qu'un projet éclore, mûrisse, se mijote, se négocie, se construise, démarre, et voilà la législature qui se termine. Heureusement, tous les projets ne sont aussi longs à naître, et de belles réali-

sations, petites et grandes, voient le jour dans nos communes, pour le bonheur ou pour le confort de nos concitoyens.

Pour d'autres projets, de plus grande envergure, une législature n'y suffit pas. C'est là qu'une continuité est indispensable, et le pas-

sage de témoin doit pouvoir se faire en douceur. Raison pour laquelle le renouvellement des Autorités à venir par des élections générales sera capital pour permettre de mener à bien les projets en cours. Et je suis certain que nos Autorités auront à coeur de faire au mieux pour la satisfaction de tous.

Mais ce n'est jamais gagné d'avance. Ils leur faudra être persuasifs, persévérants et motivés, tout en sachant qu'en matière de politique, même locale, notre engagement signifie aussi et surtout prêter le flanc à la critique. Et pas toujours agréable et constructive.

De toute façon, les projets vont continuer leur bonhomme de chemin.

Et des projets, il y en a. Quand ils ne viennent pas de nous ou de notre popula-

tion, nos amis du Canton et de la Confédération se font un plaisir de nous en fournir. Ils sont assez nombreux à cogiter, et ils adorent ça à Lausanne et à Berne!

De beaux casse-têtes en perspective, en pensent LEM, LEau, RIE III, LAT, PGA, SIT, FAGE, SDIS, AEP, AIAE, EFAGE, ARASPE ou ASIRE. Sous tous ces acronymes se cachent des lois à appliquer, des Associations à gérer et du travail.

Mais c'est là que les critiques de tous poils et plumes vont pouvoir mesurer la capacité de résistance de vos Autorités, et leur réel niveau d'engagement. C'est dur, c'est parfois décourageant, mais c'est le jeu et ça en vaut la peine, une réussite ou même le fait que "ça roule" étant toujours un immense motif de satisfaction.

Parmi les projets locaux, on doit mentionner la rénovation de notre boulangerie, puisque le bâtiment n'est plus adaptés aux besoins actuels. Si tous s'accordent à dire qu'une boulangerie reste importante et appréciée, la partie épicerie ne répond plus aux besoins réels ni aux

impératifs économiques et la rentabilité n'est plus au rendez-vous. De plus, le reste du bâtiment est vétuste et mal exploité. C'est donc le moment d'avoir une réflexion de fond. Notre grande salle a aussi besoin d'une réflexion, puisque, si son utilité et son aspect ne se discutent pas, c'est en particulier son isolation qui est largement insuffisante, les courants d'air pouvant se ressentir dans toute la salle. Un autre grand projet est en voie de finalisation à Fey avec le remplacement des voies du LEB depuis la gare jusqu'à Bercher. Ceci terminera le projet de renouveau de l'infrastructure de notre brouette, qui se mue en un RER moderne et efficace.

Quant à moi, je vais pouvoir me consacrer à d'autres activités, tout en restant proche de cette population qui m'a fait confiance et que je remercie. Par ce dernier Edito, je vous souhaite une belle année 2016, et que la vie vous comble de joie et de bonheur.

S.Eggenberger  
Syndic

## Les arbres isolés de la commune

L'automne 2015 nous a offert un spectacle magnifique haut en couleur. Entre deux accalmies laissées par un brouillard tenace, le soleil a mis au jour les incroyables reflets d'or et de sang que la végétation nous dévoile.

L'occasion d'attirer l'attention sur les quelques arbres isolés qui ont pris racine sur notre territoire. Souvent centenaires, voire même plus, ils ont su traverser les âges en résistant aux maladies, aux conditions météorologiques et surtout aux bons vouloirs des hommes qui les ont épargnés.

Parfois symbole de justice, comme le chêne, ou de liberté, comme le tilleul, les arbres sont aussi les vestiges des grands vergers. Car autrefois, les bienfaits produits par les fruitiers étaient des éléments vitaux pour la population.

Faisons un tour de quelques spécimens bien visibles dans notre village ou bien de certains un peu plus discrets.

### Le tilleul de la gare



Comme mentionné déjà avant, le tilleul est synonyme de liberté. Planté en masse lors de la Révolution française, il l'a été également lors de l'Indépendance Vaudoise en 1798. Il a été planté en 1905. Très puissant, il a poussé avec vigueur et c'est pourquoi on pourrait le croire pluri-centenaire. Mais il est aussi l'image de l'amour, de par la forme de ses feuilles.

Même Jean de la Fontaine disait « Pour peu que les époux séjournent sous leur ombre, ils s'aiment

jusqu'au bout malgré l'effort des ans. »

### Les chênes au « Signal »



Arbre sacré chez les Romains, les Celtes, les Germains et les Slaves orientaux, le chêne symbolise la virilité, la force, l'endurance et la longévité

Mais le chêne est plus connu pour son symbole de justice. Nombre d'histoires ainsi que de textes relatent que les rois rendaient justice sous un chêne. Et que, malheureusement pour le coupable, c'est au bout d'une corde attachée à une branche que le dénouement de l'histoire se passait.

### L'épicéa du Chemin de la Croix ou Chemin des Caves



Notre village compte quelques grands épicéas solitaires. Ils sont particulièrement visibles lorsque les couleurs ternes de l'hiver mettent en évidence le vert foncé persistant de ces essences. Car l'épicéa, ainsi que la presque majorité de ces cousins résineux, ne perdent pas leurs aiguilles en automne (à l'exception du mélèze).

### Le vieux poirier en Grossan



Cet arbre doit être le gardien de bien des choses qui se sont déroulées dans ce coin un peu oublié de notre commune. Il veille encore aux quelques génisses qui pâturent dans les champs en contrebas. A l'époque, un petit banc existait d'où un chasseur attendait patiemment le pauvre chevreuil qui osait pointer le bout de son nez. Le chasseur n'est plus. Et le poirier, infesté de gui parasite, se meurt gentiment. Peut-être a-t-il lui aussi décidé de passer l'arme à gauche...

### Les bouleaux, ou bioles, à la Croix



Les bouleaux sont des espèces qui ne vivent généralement pas longtemps. Cependant, il existe des exceptions.

Le bouleau est connu pour différentes vertus et utilisations.

La sève, les feuilles et l'écorce ont des vertus diurétiques et sont également utilisées dans le traitement des affections cutanées.

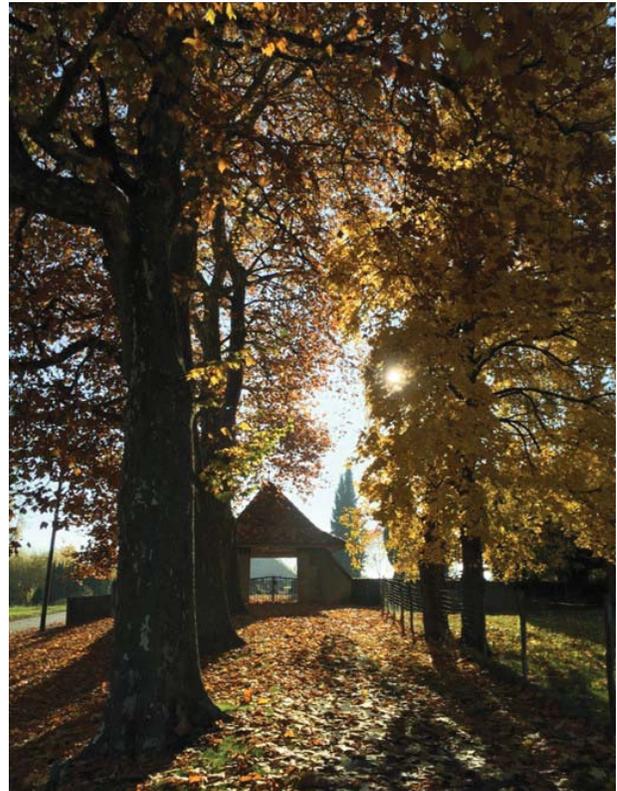
En Europe du Nord, l'écorce de bouleau, tressée en lanières, était utilisée à la campagne pour fabriquer des chaussures.

Le bouleau brûle vite sans que sa flamme soit trop chaude et il laisse très peu de cendres. Apprécié des boulangers, c'était le bois de *boulangé*.

En Amérique du Nord, à partir de la sève du bouleau est produit de l'eau de bouleau, de la bière (Birch beer), du vin, de l'eau-de-vie, du vinaigre et du sirop de bouleau (un sirop édulcorant similaire au sirop d'érable).

A l'époque, son écorce servait à tanner le cuir et à lui donner une belle couleur jaune. Il servait aussi à d'autres usages comme de balais ou matière première du sabotier ou du charron pour les jantes.

### Les platanes du cimetière



Peut-être sont-ils de la même génération que le tilleul de la gare ? On ne le sait pas. Néanmoins, ils forment depuis longtemps la dernière haie d'honneur devant l'entrée du cimetière.

Le platane a aussi été planté comme arbre de la liberté dans le canton de Vaud (magnifique spécimen à Cully). Existant en Europe, il y disparaît à l'ère glaciaire. Le platane d'Orient (planté par les Romains en Italie, vers l'an 390 av. J.-C.) évolue différemment. Il est introduit et hybridé en Espagne (d'où le nom "Hispanica") et en Angleterre vers 1650, pour donner le platane commun ou platane à feuilles d'érable, dans nos régions.

La liste des arbres de notre commune est heureusement longue car les arbres isolés sont protégés par un règlement (voir sur site internet), sans oublier bien sûr notre emblématique foyard, qui a déjà eu une mise en valeur dans la précédente édition de le FFF.

Les arbres et les petites structures arborisées non forestières jouent un rôle essentiel dans l'espace rural ou bâti. Non seulement ils embellissent et structurent le paysage, mais ils remplissent aussi de nombreuses fonctions écologiques. Ils fonctionnent comme de véritables régulateurs de l'air et du climat, protègent contre les nuisances sonores et contribuent au cycle de l'eau. De plus, ils fournissent abri et nourriture à la faune locale. Les arbres sont des exemples vivants du patrimoine historique et culturel d'une commune. Ils habillent les quartiers et font partie de leur identité visuelle. Ils sont souvent intimement liés à des lieux de vie ou des monuments historiques.

Patrick Pesquet  
Municipal des Eaux et Forêts

## La truffe, champignon souterrain qui pousse aussi chez nous

Comme le bolet et la chanterelle, la truffe est un champignon mycorhizien mais à fructification souterraine, elle est donc invisible et il faut un chien pour la détecter à l'odeur, c'est à dire lorsqu'elle est mûre car autrement elle ne sent rien.

Dans l'association mycorhizienne, les racines de l'arbre hôte fournissent des sucres issus de la photosynthèse via le mycélium au champignon et le champignon des minéraux à l'arbre.

Si autrefois en France et jusque dans les années 1950, on recherchait la truffe avec un cochon, cette méthode encombrante où on risquait d'y perdre un doigt (pour avoir la truffe il fallait contrarier un porc pesant son quintal en lui enfournant un épi de maïs dans le groin!) a été supplantée depuis par la recherche au chien dressé mise au point par les italiens dès la Renaissance. Et le chien truffier à la mode est de race italienne, « le lagotto ». Sans nier les qualités héréditaires, en fait même les corniauds peuvent convenir, pourvu que le chien soit suffisamment résistant, gourmand et obéissant.

Il existe encore une autre méthode plus écolo pour trouver des truffes dite « à la mouche » mais elle est aléatoire et peu rentable. Il s'agit de repérer une mouche de l'espèce *Elomyza* qui vient pondre ses œufs sur la terre à l'aplomb de la truffe lorsqu'elle dégage son parfum. C'est une des rares mouches

encore active en hiver et vu la température elle ne s'envole jamais bien loin et revient vite à son lieu d'attraction. Il suffit alors de se mettre à genoux et renifler la terre à l'endroit pour localiser progressivement la truffe en grattant.

Piocher à l'aveugle pour détecter des truffes dans un endroit approximativement connu est désastreux car on détruit les racines et on sort des truffes qui ne sont pas encore à maturité, donc sans qualités gustatives.

Les pays les plus réputés pour la production et le commerce des truffes sont l'Italie, la France et l'Espagne mais il existe aussi des truffes en Suisse à basse altitude. On en trouve même plusieurs espèces mais la plus répandue est chez nous la truffe de Bourgogne « *Tuber uncinatum* », noire à l'extérieur et gris beige à veines plus claires à l'intérieur. Elle se récolte de fin septembre à janvier. Cette truffe plus commune dans le nord-est de la France existe cependant aussi en Italie, au Périgord et en Provence. Il arrive aussi qu'on trouve des truffes mûres en été mais leur parfum et couleur de chair sont moins prononcés. Il s'agit de la variété « *Tuber aestivum* » difficile à séparer de la truffe de Bourgogne en taxonomie, un sujet bon pour les querelles de botanistes! Bien que noire à l'extérieur, on la désigne parfois sous le terme de « truffe blanche » rien à voir avec la truffe blanche du Piémont « *Tuber magnatum* ».

Où trouve-t-on de truffes? Dans des sols calcaires (au sens large de contenant des carbonates: la molasse et la moraine chez nous en contiennent) et bien drainés car c'est un champignon calcicole qui ne supporte pas l'excès d'eau : au pied des chênes mais aussi des foyards, des tilleuls, des charmes et des pins. La truffe de Bourgogne se situe en moyenne à une profondeur d'environ 5 cm, il arrive même qu'elle soit mise à fleur de terre par le ruissellement. D'autres espèces comme la truffe blanche du Piémont qui ne se trouve pas en Suisse poussent à une plus grande profondeur. Le milieu propice à la truffe de Bourgogne est la forêt claire, souvent en lisière ou bord de chemin tandis que d'autres espèces de truffes comme la truffe du Périgord préfèrent les lieux encore plus ensoleillés.

Les jeunes truffes prennent naissance de façon échelonnée au printemps dans des pelottes de mycélium reliées aux mycorhizes au bout des racelles des arbres hôtes. Elles grossissent au cours de l'été à la faveur des pluies d'orage, puis elles deviennent autonomes en automne ne dépendant plus alors du mycélium pour achever leur maturation.

Il est possible de planter des vergers d'arbres truffiers sur des terrains appropriés, la technique de mycorhization étant bien maîtrisée, mais il ne faut pas être pressé d'obtenir un résultat car les premières truffes n'apparaîtront

que 5 à 10 ans après plantation et le rendement peut être très variable! Pour mettre un maximum de chances de son côté, il conviendra dans ce cas de privilégier un pépiniériste agréé qui procède avec des graines d'arbres d'origine locale.

Quant au prix des truffes la demande est souvent plus élevée que l'offre surtout pendant les fêtes de fin d'année. Comme ordre de grandeur la truffe du Périgord au cours moyen de 600 euros est deux fois plus chère que celle de Bourgogne et la truffe blanche du Piémont deux fois plus que celle du Périgord!

Côté gastronomie, avec la truffe de Bourgogne on peut recommander le gratin de pommes de terre avec de la truffe râpée ou en lamelles le tout nappé de crème ou lait et saupoudré de gruyère râpé; le beurre de truffes; ou encore des petits canapés de pain grillé beurré salé aux lamelles de truffe crue (à la façon du sandwich de « l'illettré des garrigues »). On pourra aussi déguster des œufs truffés sans truffe! (Il suffit d'enfermer la ou les truffes avec les œufs pendant 24 heures pour que le parfum pénètre à travers la coquille).

Pour en savoir plus:

« La truffe de Bourgogne » 1997 par G. Chevalier et coll., aux éd. Pétrarque.

Voir le site internet de la Confrérie suisse de la truffe de Bourgogne.

Michel Gratier, Bercher



Michel Gratier et son chien Twiggy récoltant une *tuber aestivum*



Truffes jaunes d'été *tuber excavatum*, appelées nez de chien en langage courant ou encore *tartufo legnoso* en italien



La voyez-vous cette petite mouche qui indique l'emplacement d'une truffe ?

## Les vérités d'Amanda Ruch, une passionnée de la forêt

**En compagnie de son chien polaire Chinoook, Amanda Ruch nous rencontre au refuge dans la forêt de Saint-Cierges. Quand elle parle de sa profession, son regard s'illumine. Gardeforestière du triage forestier Saint-Cierges et environs depuis le 1er avril 2015, fonction partagée avec Marcel Giger qui prépare sa retraite en douceur avec un accompagnement à 50% jusqu'à fin mars 2016, elle évoque cet univers fait de liberté et d'exigence, d'arbres et de silence.**



Amanda Ruch, 26 ans, est garde-forestière du triage forestier Saint-Cierges et environs depuis le 1er avril 2015.

### **Vous avez débuté par un apprentissage de bûcheronne. L'héritage plus fort que tout?**

Petite, j'étais fascinée par le travail en forêt de mon papa. Les arbres à couper, les machines, la nature si imprévisible. J'ai appris la forêt comme on apprend à marcher. Dès lors, ce choix est devenu une évidence. J'ai fait mon apprentissage durant trois ans dans l'entreprise familiale à Corcelles-le-Jorat et je n'ai jamais eu de problème, même au niveau force physique. Aux cours professionnels, nous étions 3 filles et 43 garçons. J'ai pu constater que les filles travaillent différemment que les garçons, peut-être plus avec la tête qu'avec les bras.

### **Vous vous sentiez bien armée pour poursuivre vos études avec une formation de garde-forestier?**

La gestion de l'entretien des forêts m'intéresse et j'ai suivi la formation à Lyss durant deux ans puis j'ai été garde-forestière adjointe à Leysin dans le cadre du Groupement forestier des Ormonts durant une année. Je suis engagée depuis le 1er avril 2015 pour le triage forestier de Saint-Cierges et environs. Mon travail consiste à m'occuper des bois des communes désignées dans notre triage. J'aime ce travail indépendant et en solitaire.

### **Avez-vous constaté une modification de nos forêts ces dernières années?**

La tendance est à la baisse pour l'épicéa. C'est un résineux sensible au bostryche dès qu'il fait chaud. Aujourd'hui, nous conseillons des forêts mélangées avec du feuillu comme l'érable et davantage de douglas (résineux). Les forêts mixtes sont beaucoup plus résistantes. Depuis Lothar, on est plus vigilant à un mélange d'essences. Mais malheureusement les frênes sont aussi victimes de la chalarose, une maladie qui sèche l'arbre et le seul moyen d'éradiquer ce phénomène est de couper les arbres malades.

### **Pensez-vous qu'un parc naturel périurbain tel que projeté dans la région soit intéressant?**

Non, pas dans cette région. C'est une aberration de faire des parcs dans les seuls endroits accessibles par les machines. Dans une forêt non exploitée, les gens ne pourront même plus aller aux champignons pour des raisons de sécurité. Un parc naturel a un sens dans des endroits vastes, comme le parc national dans les Grisons, mais certainement pas chez nous. C'est une idée qui a été lancée sans vraiment tenir compte de l'avis des gens du terrain.



Amanda sur le site d'un repeuplement dans la forêt de Saint-Cierges.

### **Certaines personnes disent que l'on ne s'occupe pas assez des forêts. Que leur répondez-vous?**

On fait ce qui est nécessaire mais on ne peut pas «jardiner» les forêts pour des questions budgétaires. Je rappelle que les personnes qui souhaitent ramasser du bois mort peuvent en faire la demande au garde-forestier et ensuite venir le ramasser pour leur consommation personnelle.

### **Comment sont gérées les forêts de protection?**

La Confédération accorde la priorité aux forêts protectrices et encourage leur entretien. Un cinquième des forêts du canton de Vaud offre une protection efficace contre des dangers naturels

tels que les avalanches, les chutes de pierres, les glissements de terrain, les laves torrentielles et les crues. C'est un investissement important pour l'avenir, les soins réalisés à titre préventif permettent d'éviter des frais ultérieurs pour l'installation d'ouvrages de protection.

### **Le bois indigène est-il suffisamment exploité dans notre canton?**

Notre bois est cher et de ce fait pas assez utilisé. Il reste un marché de niche. Heureusement, il existe un «label bois suisse» mais il faudrait davantage inciter le consommateur et les entreprises de construction à utiliser du bois suisse. Il manque des lobbies et une véritable volonté politique.

### **Comment voyez-vous la forêt de demain?**

J'espère la même qu'aujourd'hui avec toutefois un plus grand mélange de feuillus et résineux. Je ferai de mon mieux pour entretenir celles qui me sont confiées. Je rappelle que le garde-forestier est aussi à disposition des propriétaires privés pour des conseils, le marquage de leurs arbres à couper. Ils peuvent me contacter, c'est un service gratuit.

### **Au terme d'une journée en forêt, quels sont les loisirs qui vous séduisent?**

La pêche, au lac et en rivière. Je m'intéresse à l'habitat des poissons. Et la marche avec mon chien Chinook. La nature reste ma priorité.



«J'aime ce travail indépendant et en solitaire».

Propos recueillis par Dany Schaefer

**Amanda Ruch, garde-forestière, Triage forestier de Saint-Cierges et environs, 079 517 74 34.**

### **La huppe faciée est repartie pour ses quartiers d'hiver**

La huppe faciée est un superbe oiseau de la famille des Upupidés. Oiseau migrateur, qui hiverne jusqu'en Afrique tropicale, la huppe se reconnaît à son plumage orangé, à ses ailes arrondies noires barrées de blanc, à son long bec fin légèrement arqué et surtout à sa huppe érectile aux pointes noires et blanches.

La huppe a pratiquement disparu de nos paysages alors que jusque dans les années 1950 elle était une espèce courante en Suisse. Ce sont l'utilisation intensive des insecticides et l'abattage des vergers à hautes tiges et des haies qui ont fait chuter sa population de manière drastique jusque dans les années 80. Grâce à un programme de conservation, cet oiseau est revenu peu à peu dans quelques régions de Suisse et c'est dès 2007 qu'on a pu l'entendre à nouveau dans le Nord Vaudois par exemple.

La huppe aime particulièrement les bosquets, les vignobles, les vergers avec de vieux arbres. Elle utilise des cavités pour dormir et nidifier, elle a donc besoin d'arbres creux mais elle investit volontiers les vieux murs ou les bâtiments abandonnés. Elle est essentiellement insectivore et affectionne particulièrement les courtilières mais ne délaisse pas les sauterelles, les

mouches, les araignées, les vers et les limaces. La huppe se nourrit en marchant. C'est grâce à son long bec qu'elle extrait les larves et les cocons du sol. C'est pourquoi elle préfère les zones au sol nu et à l'herbe rase. Et quoi de mieux que les vignobles du Valais, de la Côte, du Lavaux et du pied du Jura ! Une légende dit qu'entendre le chant de la huppe est le signe de bonnes vendanges !

La huppe est repartie dans ses quartiers d'hiver depuis le mois de septembre et elle sera de retour au mois d'avril ! Comme c'est un oiseau qui aime la chaleur, est-ce que le réchauffement climatique ne va pas la pousser à venir toujours plus nombreuses sous nos latitudes ! Nous allons tendre l'oreille !



Texte Maryjane Klein  
Photo Ludovic Longchamp

Capture au nid et bagage  
juillet 2015

## Paroisse du Sauteruz

### **Fernand Cuche a assuré le prêche laïc du dimanche du Jeûne fédéral à Essertines-sur-Yverdon.**



Depuis plusieurs années, la paroisse du Sauteruz a l'habitude d'inviter un orateur laïc à l'occasion du culte du Jeûne fédéral pour prononcer une allocution en remplacement du sermon.

Dimanche 20 septembre dernier, c'est donc Fernand Cuche qui s'est exprimé dans la paroisse du Sauteruz.

Fernand Cuche est une personnalité très connue du monde paysan et politique.

Assistant social et agriculteur, il a été secrétaire général de l'Union des producteurs suisses (devenu depuis lors Uniterre) de 1984 à 2001. En 1999, il a été élu au Conseil national sous les couleurs du Parti écologiste puis réélu en 2003.

En 2005, il a été élu au Conseil d'État neuchâtelois où il a été en charge du Département de la gestion du territoire. Retiré de la politique, il se consacre depuis lors à l'exploitation d'un domaine agricole situé à 1000 mètres d'altitude selon les principes et engagements de la marque « le Bourgeon » en respectant, comme plus de 6'000 entreprises agricoles et horticoles suisses, le cahier des charges de Bio Suisse, soit principalement la biodiversité, le bien-être des animaux, la protection des ressources et le goût sans arômes ni colorants.

L'orateur a rappelé la situation actuelle de la production agricole sur le plan mondial. Cette situation est bien connue avec ses forces et ses nombreuses faiblesses. Si les produits chimiques, engrais et pesticides moderne, ont libéré la plus grande partie de l'humanité des angoisses et des souffrances de la faim et des calamités qui accompagnent les famines, certaines fort récentes encore, et lui permettent de s'alimenter et de se suralimenter à bas prix, ils ont aussi appauvri rapidement le lien qui relie ou qui reliait les êtres

humains à la terre. Dans les pays industrialisés, les sommes que nous dépensons pour une alimentation de bonne qualité et très diversifiée n'a jamais été aussi basse par rapport à notre revenu. Il fut un temps pas si lointain où certaines familles n'avaient tout simplement pas le moyen de se nourrir de manière suffisante et correcte.

Pourvu que l'assiette soit bien pleine, plus personne ne sait réellement comment et par qui nos aliments sont produits ni dans quelles conditions. Par effet inverse, les facilités de la production des produits alimentaires sont devenues des sources de souci pour les agriculteurs qui ne savent plus comment livrer leurs récoltes ni comment elles seront payées.

Un bref survol de la situation mondiale a permis de rappeler que les grandes monocultures, notamment celle des céréales destinées à engraisser le bétail dont les meilleurs morceaux finiront dans l'assiette des pays riches, est mauvais pour l'environnement, dévastant les forêts, appauvrissant les sols, chassant les petits paysans souvent dépourvus de titres de propriété des terres qu'ils exploitent depuis la nuit des temps.

Au XVIIIème siècle, en écrivant le Contrat social, Jean-Jacques Rousseau a tenté d'établir qu'une organisation sociale « juste » reposait sur un pacte garantissant l'égalité et la liberté entre tous les citoyens. Ce pacte devait être contracté par l'ensemble des citoyens qui devaient, en contrepartie d'une certaine protection, renoncer à une partie de leur liberté naturelle pour gagner une liberté civile. Le non-respect de ce contrat et des lois qui en découlent est considéré actuellement comme un délit, punissable lui aussi dans certaines circonstances. On doit bien constater que le civisme nécessaire pour le respect de ce contrat fait assez souvent défaut.

Et maintenant, comment qualifier le lien qui nous unit à la nature, nature encore parfois très redoutable et dangereuse qui sait reprendre ses droits brutalement quand l'envie lui en prend ?

La pollution, les atteintes à l'environnement, les

modifications irréversibles de la nature, l'élimination définitive d'espèces animales et végétales sont-ils des délits qui ne seront jamais punis ? Comment pourrions-nous faire ?

C'est d'abord aux Etats de mettre en place des lois contrôlant et régulant les marchés, principalement ceux des produits alimentaires, pour le bien de la société. La tâche des consommateurs n'est pas moindre, acheter avec discernement, ne pas manger n'importe quel produit simplement parce qu'il plaît au goût et qu'il est d'un faible coût, préférer les produits locaux aux produits importés, nos vins et nos fromages notamment supportent très bien la comparaison avec les meilleurs produits étrangers pour un faible surcoût, contrôler que la viande a été produite dans des conditions de respect des animaux, se nourrir selon nos besoins et pas seulement selon nos envies, contrôler la composition des aliments, etc. Les moyens à notre portée ne manquent pas même si l'agriculture suisse ne couvre que le 50 % des besoins

alimentaires de la population.

La responsabilité des producteurs est importante aussi, augmentation de la qualité en diminuant les rendements notamment. Mais comment faire dans un monde où l'agriculture ne peut pas vivre sans subsides ?

Cela est et sera très difficile en une période instable politiquement et économiquement sous la pression de l'énorme puissance des marchés qui sont plus forts que les Etats et qui cherchent à se substituer à eux et sous la pression aussi de millions de consommateurs qui pensent tous avec Voltaire que pour atteindre le bonheur « .... c'est le superflu qui est nécessaire ».

La



d'après le l'allocution de Fernand Cuche.

## Le pasteur Marc Lennert rejoint la Paroisse du Sauteruz



Le pasteur Marc Lennert a débuté son ministère dans notre paroisse au mois d'août dernier. Il partage son engagement pastoral à mi-temps dans la paroisse de Sauteruz et à mi-temps en aumônerie spécialisée auprès de la Fondation Eben-Hézer à Lausanne. Né en 1966 et consacré

pasteur en 1998 dans l'Eglise réformée vaudoise, Marc Lennert a une expérience de plus de quinze ans dans des paroisses rurales occupant tour à tour les cures de Syens, de Vuillerens et de Corcelles-près-Payerne.

Notre nouveau pasteur a choisi de partager de façon à développer, à côté de toute la richesse et la diversité de la vie communautaire d'une paroisse,

un ministère d'écoute et d'accompagnement pour lequel il est également formé. Marié et père de deux enfants, le pasteur Lennert et sa famille se sont installés à la cure de Vuarrens à la fin de l'année dernière. Il s'est présenté à ses nouveaux paroissiens lors du culte du 6 septembre à Pailly.

La



lui souhaite la bienvenue



## Regard croisés



«Chrétiens, nous n'avons à avoir le monopole d'aucune lutte. Mais, tout en gardant notre identité, nous avons à rejoindre tout combat qui œuvre pour que tout homme soit aimé, respecté, libre, debout ». - Guy Gilbert - « La rue est mon église ».

Guy Gilbert, prêtre aumônier de rue, on aime ou

on n'aime pas. Mais on ne peut rester indifférent, au-delà du personnage, à son engagement auprès des personnes vivant dans la rue dans une profonde précarité. C'est peut-être grâce « ou à cause ? » de lui que j'exerce mon ministère actuel : aumônier de rue à Lausanne.

Bonjour !

C'est par cette accroche que je viens me présenter afin de vous faire partager un peu de mon quotidien.

Je m'appelle Pierre Baconnier, je suis âgé de 61 ans, j'ai cinq enfants et neuf petits-enfants. Je vis à Fey depuis bientôt trois ans. J'y trouve la paix, la sérénité après chaque journée de travail passée auprès de mes « ouailles ». J'y apprécie la vie saine qui s'y déroule, les possibilités de ressourcement dans la nature proche, la proximité et la simplicité de ses habitants.

Bref retour en arrière :

Après une formation d'éducateur spécialisé, j'ai été engagé par l'Eglise catholique du canton de Vaud en 1985 en tant que responsable de la présence de l'Eglise auprès des personnes handicapées et/ou en situation marginale, institutionnalisées ou non, et ai suivi un enseignement à la Faculté de théologie de Lyon. Après un détour de sept ans par la case prison (en tant qu'aumônier, bien entendu !), j'ai ressenti, en 2005, le besoin de prendre de la distance d'avec ces milieux et suis parti vivre huit ans en Bretagne. De retour en Suisse au printemps 2013, j'ai accepté, sur proposition du vicaire épiscopal, de prendre ce ministère.

La rue... Qui n'a pas vu, en déambulant à Lausanne, entre la Place de la Riponne et la gare en passant par la place de l'Europe ces personnes qui intriguent, font peur parfois mais ne laissent en au-

cun cas indifférent. Beaucoup les jugent, détournent leur regard, les ignorent tout simplement. Cette peur ne vient-elle pas du fait que cela nous renvoie à notre propre image de personnes bien « intégrées » qui avons un travail, payons nos impôts, bref, d'être normaux ? On ne peut juger du parcours qui a amené telle ou telle personne à se retrouver dans cette situation. N'y a-t-il pas une angoisse (peut-être inconsciente) de se dire que demain, tout peut basculer pour chacun d'entre nous et de nous retrouver, nous ou nos enfants, à errer à notre tour ?

Tout est dans le regard. Celui que l'on a sur nous et celui que nous avons sur les autres. Pour exercer ce ministère, j'ai moi aussi dû modifier mon regard. Voir, au-delà de l'apparence physique, vestimentaire, voir au-delà de leur manque d'hygiène, de leur vulgarité, de leur violence parfois, et découvrir au-delà de ces apparences, des êtres humains, comme vous et moi. Comprendre leurs blessures, leur désespoir, mais aussi leurs espoirs, leur humanité. A de rares exceptions près, on ne choisit pas de devenir toxicomane, alcoolique, SDF. En ce sens, le regard de chacune et chacun, sans jugement, peut leur faire ressentir que ce sont avant tout des personnes.

Ce que nous vivons quotidiennement, avec notre collègue protestante et d'autres intervenants non ecclésiastiques, je pourrais vous en parler durant des heures. Des joies, des peines, des questionnements... C'était d'ailleurs la demande de départ qui m'a été faite pour cet article. Mais, en ce temps de l'Avent, période où j'écris ce texte, il m'a paru important de me concentrer sur le regard. Regard que porte Celui que nous attendons et qui viens justement pour ces « petits ». La prochaine fois que votre regard croisera celui d'une de ces personnes, ne détournez pas les yeux, ne la jugez pas. Mesurez la chance que vous avez de vivre ici, loin des tumultes et des soucis inhérents aux grandes villes. C'est aussi pour cela que j'aime Fey. Me poser, regarder la vie qui s'écoule tranquillement, les enfants - espoir de demain qui jouent... Et si j'avais un souhait à faire, c'est que cela perdure, afin que tous les habitants de cette commune puissent continuer à s'épanouir et à vivre dans cet environnement local encore peu ou pas touché par ces problématiques sociétales.

Pierre Baconnier,  
aumônier de rue, domicilié à Fey

## Ah ces jeunes ... tous des criminels !?!

Depuis plusieurs millénaires, nous sommes unanimes à penser que les jeunes constituent un problème. Socrate (470-399 avant J.-C.) ne disait-il pas que «*Notre jeunesse aime le luxe, elle est mal élevée, elle se moque de l'autorité et n'a aucune espèce de respect pour les anciens. Nos enfants d'aujourd'hui sont des tyrans. Ils ne se lèvent pas quand un vieillard entre dans une pièce, ils répondent à leurs parents et ils sont tout simplement mauvais*». Avant lui, Hésiode (8<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.) affirmait : «*Je n'ai plus aucun espoir pour l'avenir de notre pays si la jeunesse d'aujourd'hui prend le commandement demain parce que cette jeunesse est insupportable, sans retenue, tout simplement terrible*». Et si l'on remonte dans le temps, on trouve même une citation d'un prêtre égyptien datant de 2000 ans avant J.-C. affirmant que «*Notre monde a atteint un stade critique. Les enfants n'écoutent plus leurs parents. La fin du monde ne peut pas être très loin*», ainsi qu'une inscription sur une poterie babylonienne mentionnant que «*Cette jeunesse est pourrie depuis le fond du cœur. Les jeunes gens sont malfaisants et paresseux. Ils ne seront jamais comme la jeunesse d'autrefois. Ceux d'aujourd'hui ne seront pas capables de maintenir notre culture*». Ce message, bien que très ancien, n'est cependant pas l'apanage des seuls «anciens»... Même les jeunes se laissent aller à dire que, de leur temps, «*à l'école, ça ne se passait pas comme ça*» et que les élèves d'aujourd'hui sont pire qu'eux ne l'étaient à cet âge...

Mais réfléchissons un instant avec un peu de recul. Soit tout cela est vrai, et nous devrions alors admettre que nous vivons dans une société de dégénérés par rapport à celle d'il y a 5000 ans, soit ce message récurrent depuis des milliers d'années est tout simplement faux.

La réalité est en effet bien différente de ce que pensent habituellement les gens : la jeunesse d'aujourd'hui n'est pas plus mauvaise que celle de hier... bien au contraire !

D'une part, tous les problèmes que nous montons perpétuellement en épingle – tels que, par exemple, les groupes de jeunes qui se bagarrent – existent depuis fort longtemps. Souvenons-nous de Roméo et Juliette (célèbre pièce du 16<sup>ème</sup> siècle de William Shakespeare) et ses bagarres entre les Capulet et les Montaigu ; souvenons-nous de la Guerre des Boutons (roman autobiographique de Louis Pergaud) dans lequel il décrit la «guerre» que se livraient les écoliers des villages voisins de Longeverne et de Velrans à la fin

du 19<sup>ème</sup> siècle ; souvenons-nous de «L'équipée sauvage», ce film de László Benedek (1953) avec Marlon Brando et Lee Marvin en chefs respectifs de deux clubs rivaux de motards, avec provocations et bagarres à la clé, film retraçant les incidents survenus à Hollister (Californie) durant la nuit du 4 au 5 juillet 1947 – où plus de 4'000 motards en étaient venus aux mains. Tous ces faits romancés dans des œuvres artistiques ne sont pas nés dans l'imaginaire de leurs auteurs respectifs, mais bien dans la réalité de leur époque.

D'autre part, les études criminologiques récentes montrent que la part de mineurs dans la criminalité a baissé de plus de 20% dans les années 2000 à quelque 11% aujourd'hui et que la proportion de mineurs qui sont en rupture avec la loi est aujourd'hui de moins de 5%. En d'autres termes, plus de 95% de notre jeunesse se porte à merveille !

Finalement, osons admettre que les jeunes d'aujourd'hui connaissent bien plus de modes de résolution de conflits que les plus âgés et sont dès lors bien mieux outillés pour ne pas avoir à utiliser la violence pour régler leurs problèmes. Qui parmi les plus anciens a entendu parler, alors qu'il était à l'école, de la médiation, de la conférence de groupe, etc., soit des modes de résolution de conflits que les écoles d'aujourd'hui – probablement elles-aussi bien meilleures que celle d'antan – enseignent à notre jeunesse ?

Cessons donc d'accabler les jeunes et ayons enfin le courage et l'honnêteté d'admettre que nous n'étions pas meilleurs qu'eux à leur âge !

Fait à Fey en octobre 2015

André Kuhn (andre.kuhn@unine.ch)



Scène de «West Side Story»

## Le 100<sup>ème</sup> anniversaire d'Emilie Debétaz, une très alerte centenaire



*Madame Debétaz entourée, le 5 août 2015, de Pascal Dessauges, préfet, et de Sven Eggenberger, syndic, ainsi que de ses enfants, un fils et deux filles, de sa belle-fille et de ses beaux-fils.*

Le mercredi 5 août, les autorités cantonales et municipales ont célébré le 100<sup>ème</sup> anniversaire de Madame Emilie Debétaz dans le carnotzet de la maison familiale.

Pascal Dessauges, préfet du Gros-de-Vaud et Sven Eggenberger, syndic de Fey, ont adressé des messages d'hommages et de félicitations à Madame Debétaz. Comme la centenaire aime voyager, elle a reçu un bon pour un séjour dans un hôtel de la Gruyère de la part du Canton et des bons de voyage de la part de la commune.

Nous adressons encore tous nos vœux à Mme Debétaz en lui souhaitant beaucoup de plaisir pour le petit voyage qu'elle va entreprendre.

La commune de Fey a la fierté de pouvoir compter cinq personnes qui sont arrivées dans leur 100<sup>ème</sup> année ou qui l'ont dépassée au cours du XXI<sup>ème</sup> siècle, toutes des dames.

Il s'agit de Mesdames :

- Ellen Pelet, 16 novembre 1900 - 13 août 2000
- Ida Buffat, 23 juillet 1903 - 16 juin 2005 (100 ans dépassés de presque 2 ans)
- Julianne Laurent, 1<sup>er</sup> avril 1911 - 13 mars 2011
- Erna Volet, 25 juin 1911 - 29 mars 2011 et Debétaz Emilie, née en 1915 qui a fêté ses 100 ans révolus le 31 juillet 2015.

Et pourtant, d'après le docteur Champod, médecin à Bercher, le village de Fey était connu pour être peu salubre car trop humide. Il disait que dans notre village les maladies dues à l'hiver duraient plus longtemps qu'ailleurs.

Nous espérons pouvoir en compter encore plusieurs dans les années à venir.



# FC Fey Sports



Le FC Fey Sports, qui a été fondé en 1963, réunit des joueurs de la région autour d'une même passion : le ballon rond.

Notre club a une équipe en 5<sup>ème</sup> ligue. Notre championnat se déroule sur deux tours. Le premier entre fin août et début novembre et le second entre début avril et début juin. Nous sommes affiliés à l'ACVF (Association Cantonale Vaudoise de Football). Cette dernière planifie les groupes ainsi que les arbitres pour nos matchs.

Les équipes de notre groupe sont de la région. Et nous avons généralement les mêmes, année après année. Sauf bien sûr les équipes promues en 4<sup>ème</sup> ligue ou alors celles qui redescendent dans notre catégorie.

Nous nous entraînons les mardis et jeudis soir entre 19h30 et 21h. En hiver, nous nous entraînons dans la salle de sport de Bercher. Nos matchs à domicile ont lieu le week-end, principalement le dimanche matin. Mais nous jouons parfois en semaine. Que se soit chez nos adversaires ou chez nous, à cause des conditions météorologiques ou de l'état du terrain. Le calendrier des matchs ainsi que le classement peut être consulté sur [www.football.ch/acvf](http://www.football.ch/acvf) – compétition – 5<sup>ème</sup> ligue

Il y a une très bonne ambiance dans notre club. Nous jouons pour la victoire bien sûr, mais également pour le plaisir et pour être entre bons copains. La 3<sup>ème</sup> mi-temps, le moment où l'on refait le match et les actions du jeu, est synonyme de convivialité. Nous faisons à chaque fois un repas qui réunit notre fidèle public, l'équipe adverse et nos membres ainsi que leurs familles.

Nous recherchons constamment des nouveaux joueurs pour compléter notre effectif. Le club est ouvert à tous. Il est possible de ne venir qu'aux entraînements pour faire une activité physique ou bien faire un passeport et devenir membre. Il n'y a pas besoin d'avoir fait les juniors ou d'avoir été en Super League pour adhérer à notre club ;-)

Nous demandons juste une cotisation de 100.- par année aux membres actifs.

Alors si vous désirez venir toucher le ballon avec nous, voir nos matchs et l'ambiance qu'il y a dans notre équipe, n'hésitez pas !

Nous recherchons actuellement un entraîneur pour notre équipe. Nous souhaitons améliorer notre préparation pour les matchs et amener une structure pour les entraînements. Notre effectif est étoffé, avec environ 25 joueurs du village et de la région. Nous sommes bien entendu ouverts à toutes propositions.

Vous pouvez prendre contact avec Patrick Pesquet (079 408 87 38), président, pour de plus amples informations. Nous avons également une page Facebook (FC Fey Sports) où vous découvrirez la vie du club.

En espérant vous rencontrer nombreux au bord ou sur le terrain, nous vous adressons nos salutations sportives.

Genre de match	Jour	Date	Heure	EquipeA	EquipeB	Lieu
championnat	Di	03.04.2016	09:45	FC Fey Sports	FC Villars-Tiercelin	Fey
championnat	Di	10.04.2016		Racing Club Lausanne II	FC Fey Sports	Lausanne
championnat	Di	17.04.2016	09:45	FC Fey Sports	FC Poliez-Pittet II	Fey
championnat	Di	24.04.2016		FC Villars-le-Terroir	FC Fey Sports	Villars-le-Terroir
championnat	Di	01.05.2016	09:45	FC Fey Sports	FC Bercher II	Fey
championnat	Di	08.05.2016		FC Prilly Sports III	FC Fey Sports	Prilly
championnat	Di	22.05.2016	09:45	FC Fey Sports	FC Le Talent II	Fey
championnat	Di	29.05.2016	10:00	FC Nord Gros de Vaud II	FC Fey Sports	Pailly
championnat	Di	05.06.2016	09:45	FC Fey Sports	FC Froideville-Sports	Fey

## « Quand tu viens ici, tu n'en repars jamais! »

Le dimanche 7 juin est une date dont on se rappellera. Parce que Sion a gagné sa 13e Coupe de Suisse ce jour-là? Un peu, sans doute. Mais aussi, et surtout, parce que ce jour-là, de 9h45 à 11h30, on a assisté à la victoire du FC Fey face à Poliez-Pittet II (3-1). Et ça, ce n'était pas donné à tout le monde.

## Fey attaque d'entrée un FC Poliez-Pittet II dépassé

Un soleil de plomb est venu saluer le public dès le matin, mais le FC Fey s'est moqué de la chaleur. Le but de la journée? Déjà, battre Poliez pour finir la saison en beauté et conserver la 7e place du groupe 1 de 5e ligue. L'enjeu était donc de taille pour ce derby et les hommes du président-entraîneur-joueur Patrick Pesquet l'avaient bien compris, eux qui ont attaqué ce match avec la même motivation que les Sédunois un peu plus tard dans la journée. Poliez-Pittet II, comme le FC Bâle, était dépassé d'entrée par la vitesse et la maîtrise des maîtres des lieux. Une tempête s'est abattue sur les buts du pauvre Gaëtan Sahli, qui n'a pu que s'avouer vaincu dès la 6e minute.

## Quel but de Samuel Léchaire!

Le 1-0? Une splendeur. Une accélération de Samuel Léchaire côté gauche, suivie d'une mine sous la latte du plus bel effet. Moussa Konaté ne l'aurait pas mieux mise et Germano Vailati ne l'aurait pas non plus arrêtée, celle-là. Bref, Fey était en mode « Champions League » en ce dimanche matin, mettant une pression folle sur un adversaire aux abois.

## Jérémy Léchaire place son penalty en force dans la lucarne, tranquille

Le 2-0 tombait ainsi très logiquement à la 22e lorsque Romain Guillet était déséquilibré dans les seize mètres. Jérémy Léchaire s'occupait du penalty et décidait de le placer... en force en pleine lucarne! Fey avait donc choisi de faire de ce match une véritable partie de gala pour le plus grand plaisir de son public, venu en nombre (une bonne quarantaine de personnes au coup d'envoi). Le FC Fey avait en effet décidé d'inviter ses anciens joueurs pour cette rencontre et avait même eu la bonne idée de leur proposer un rôti d'après-rencontre. Bref, le Gros-de-Vaud était en fête et les joueurs répondaient présent sur le terrain.

## Sacha Miauton réduit l'écart

Mais Poliez-Pittet II est évidemment une équipe d'un autre calibre que le triste FC Bâle et n'allait pas sortir du terrain sans avoir marqué, lui. Cela a donc été chose faite à la 40e lorsque le capitaine Sacha Miauton a envoyé un coup-franc de 40 mètres sous la latte! Bon, soyons honnêtes, Andris Vanins l'aurait peut-être sortie, mais on ne va pas blâmer le sympathique gardien Julien Pelet, lequel avait simplement décidé de maintenir un peu de suspense dans cette rencontre. 2-1 à la pause, donc.

## « Lâche ton coillu, bourrique »

Les ultras locaux commençaient cependant à grogner autour de l'heure de jeu, un peu déçus du manque de spectacle en deuxième période et de l'individualisme de certaines vedettes locales. Ainsi, a-t-on pu entendre un vibrant: « Lâche ton coillu, bourrique » venu du cœur d'un hooligan à la 63e. Pour les gens de la Côte et de la Riviera qui nous lisent, le « coillu » est donc le ballon et la « bourrique » est un attaquant du FC Fey qui restera anonyme sur ce coup-là. Bref, la tension montait au Terrain de la Rochette.

## Samuel Léchaire sauve la fête

Heureusement, Samuel Léchaire est venu faire taire les critiques et a réconcilié les « Verts » avec leur public, inscrivant fort joliment le 3-1 d'une frappe bien croisée. Ouf! La fête était sauvée et Patrick Pesquet pouvait respirer, lui qui avait prévu une surprise après la rencontre.

## Vingt-cinq ans de première équipe pour Frédéric Fayet

Frédéric Fayet a en effet été invité à se rendre au milieu de ses coéquipiers, quelques instants à peine après la fin de la rencontre. Né le 11 mai 1961, le Lausannois est en effet membre de la première équipe du FC Fey depuis... 25 ans sans interruption! « Bon, j'ai raté quelques mois à cause d'un accident de moto, mais sinon, c'est vrai, je ne suis jamais parti », expliquait le héros du jour, titulaire au poste de latéral droit. A 54 ans, quand même, il a parfaitement tenu son poste, mais avoue ne pas faire tous les entraînements: « J'en fais un par semaine, donc je ne gueule pas trop si je suis sur le banc. Mais j'aime bien jouer et je ne laisse pas ma place comme ça! ».

## Un vrai Lausannois

Le cinquantenaire est à créditer d'un bon match, lui qui a débuté à Concordia. « J'ai joué en juniors là-bas, je suis des hauts de Lausanne. J'ai joué un peu à Malley aussi, mais jamais dans des hautes ligue, hein! ». A 29 ans, il a rejoint Fey pour le plaisir de retrouver des copains et y joue donc depuis 25 ans, tout en habitant encore Lausanne. Son mot de la fin? « Quand tu viens ici, tu n'en repars jamais! ». Se voit-il continuer? « Ah oui! Tant que j'ai la santé, je continue, je ne vais pas arrêter maintenant. » Soulagement chez les ultras.

Celui que tout le monde appelle « Frédo » a donc reçu des mains de Patrick Pesquet une jolie pendule personnalisée et le respect de tout le monde. Mais ça, il l'avait déjà.



Tiré de Footvaud.ch

## La Voix des Chênes a présenté deux superbes premières soirées



Un final digne de Broadway!



Pour *Cats*, cette chanteuse a dû passer quelques heures au maquillage!

Le chœur mixte de Rueyres-Fey a donné le week-end passé les deux premières de ses soirées annuelles devant une salle archi comble. Comme de coutume, l'ensemble allié à la troupe des Confeyttis et aux enfants des choristes avait concocté pour l'occasion une intrigue musico-théâtrale à grand spectacle intitulée *A Rueyres, on Fey la comédie... ou pas*.

Ces soirées, que toute la population de la région attend avec impatience d'une année à l'autre, étaient placées sous le signe de la nouveauté. En fin de saison dernière, Claire Petter, au pupitre du chœur depuis seize ans, a en effet manifesté le désir de donner une autre orientation à sa carrière. Il a donc fallu se mettre à la recherche d'une nouvelle personne pour tenir la baguette. Le choix du comité, que préside aujourd'hui Stéphane Jordan, s'est porté sur Véronique Barraud-Sauley, dame dynamique qui, dans le civil, assure de l'animation en EMS.

Dirigeant tantôt devant les chanteurs tantôt de son clavier puisque, en compagnie de Jérôme Crisinel à la batterie et de Carlos Bounous à la basse, Véronique fait partie de l'orchestre accompagnant les choristes, elle fait montre d'une belle énergie et emmène ses chanteurs arpenter toutes sortes de mélodies tirées d'œuvres plus ou moins connues pour illustrer musicalement l'action se déroulant sur scène. Présentés avec toujours autant de verve tant par les chanteurs que les acteurs, les sketches s'y succèdent, drôles, féroces ou franchement loufoques, dans une farce entrecoupée de belles prestations vocales, solistes ou en groupe.



Les enfants, eux, chantent *Mary Poppins*.

Pas mal de trouvailles originales aussi dans une histoire qui, après l'engagement de la nouvelle directrice, est censée emmener le chœur ou à tout le moins sa délégation de l'autre côté de l'Atlantique, au Canada. Ainsi, le LEB devient le «BELGe» (Bercher, Echallens, Lausanne, Genève) ce qui, au retour du Québec, occasionne quelques erreurs... d'aiguillage. Le passage en douane à Montréal s'avère fouillé «très à fond» pour certains et une formation express à la langue anglaise se révèle assez croquignollette quant à la phonétique. Mais le chœur apprend suffisamment vite pour interpréter au final un *New York, New York* presque aussi bien que Liza Minnelli.

Quoi qu'il en soit, on ne s'ennuie pas un instant pendant les plus de deux heures que dure ce spectacle parfaitement rodé. Alors, si vous avez manqué les premières représentations, courez à la grande salle de Fey ce vendredi soir ou demain samedi, pour la deuxième mouture de cette jolie aventure en musique où l'on rit tout son soul. Car contrairement à ce que dit le titre de la revue, à Fey ou à Rueyres, la comédie, on sait la jouer!

Ch. Dutoit



Nouvelle directrice, Véronique Barraud-Sauley a le sourire à l'issue de la soirée.

# Itinéraire en forêt du refuge de Fey au Remble-d'en-Bas de la Sauteruz (1 heure 30 de marche facile)

Le départ depuis le refuge de Fey



Le pont du Sauteruz



La table de pique-nique



commune de Pailly ou vice-versa en traversant deux fois le

L'arrivée à Pailly



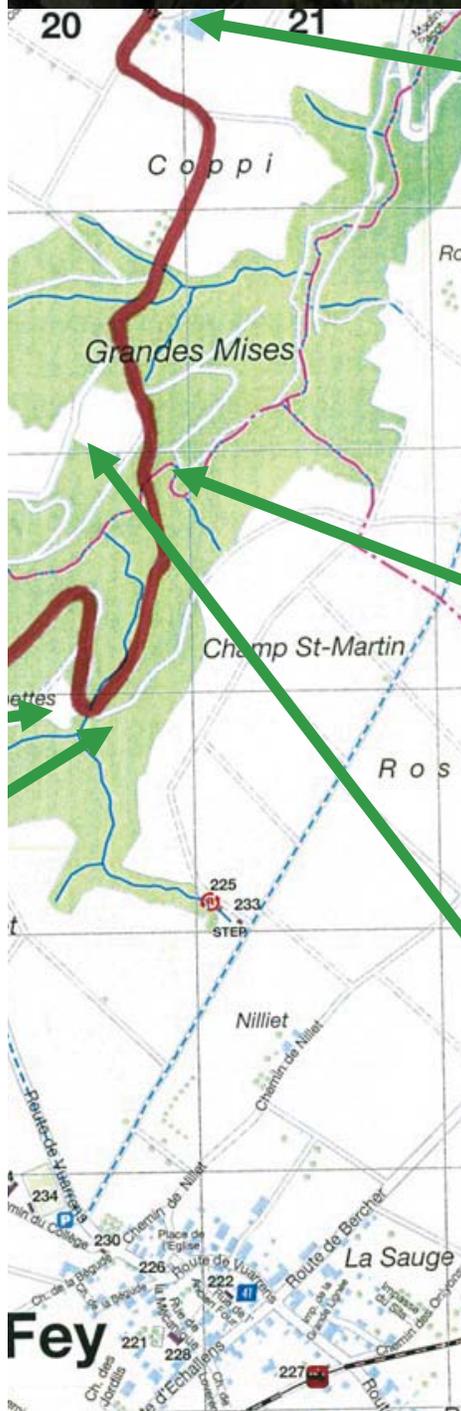
La passerelle



La maison des morts



Où se passaient de drôles de choses

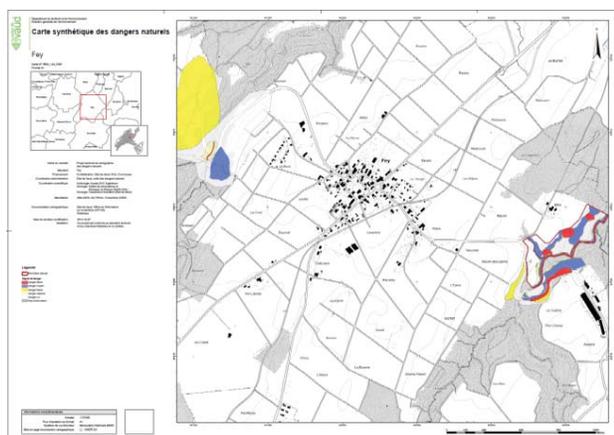


## Cartographie des dangers naturels

Les cartes de dangers naturels ont été réalisées à l'échelle du canton et permettent aux communes d'évaluer les dangers présents sur leur territoire. Un rapport explicatif très détaillé accompagne ces cartes et résume les principaux dangers, hydrologiques, géologiques et avalanches. Le risque sismique n'a pas été pris en compte dans cette étude.

Les cartes seront publiées dans le guichet cartographique du canton. Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur ce site : <http://www.vd.ch/themes/territoire/dangers-naturels/>

Les dangers pour notre commune ne sont pas très importants.

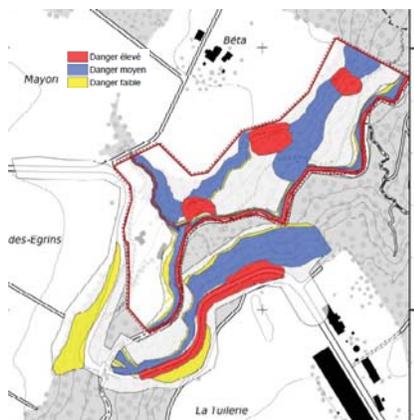


La carte synthétique des dangers naturels montre que les seuls dangers se situent à l'ouest de la commune, au passage du pont de la route de Vuarrens, et à l'est, au niveau du bas du moulin des Engrins.

Concernant la Menthue, les points critiques sont l'érosion, le transport solide et le gabarit du cours d'eau avec une capacité hydraulique insuffisante. Ce gabarit se situe au niveau des habitations. Il possède une berge gauche légèrement plus basse que la droite. Le débordement est donc en rive gauche, sans danger d'inondation du bâtiment au vu de sa surélévation.

### Événement de probabilité élevée (Temps de retour de moins de 30 ans)

Le point critique pour le ruisseau des Egrins est la mise en conduite sous la route. Un embâcle total est admis en raison du faible diamètre du collecteur, des flottants et quantités importantes de matériel charrié. L'eau du ruisseau s'accumule dans la forêt, avant la route, puis déborde par-dessus la route et s'écoule sur le terrain aval pour retourner à la Menthue.



Pour le moulin des Engrins, le point critique est la mise en conduite du ruisseau des Engrins sous la route. En cas de bouchage par des débris, l'eau du ruisseau pour-

rait s'accumuler dans la forêt avant la route, puis déborder par-dessus la route et s'écouler sur le terrain aval pour retourner à la Menthue.

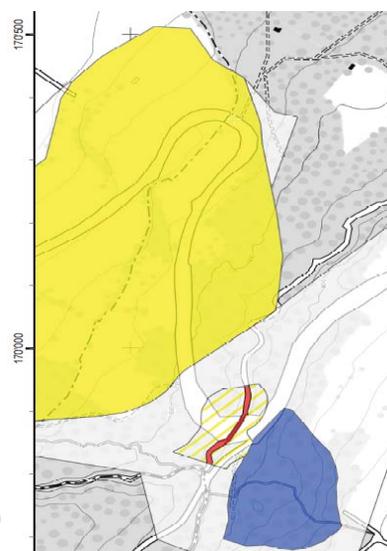
La configuration des lieux bien encaissés permet de s'affranchir du risque d'inondation sur les habitations.

Au niveau de la route de Vuarrens, c'est au niveau du pont du Sauteru que se situe le risque mais, selon l'étude, la capacité hydraulique est suffisante et rend le danger sans objet. Les versants ouest et sud-est présentent un danger faible à moyen d'inondation.

### Événement de probabilité élevée (Temps de retour de moins de 30 ans)

Sans objet, capacité hydraulique suffisante malgré les apports importants de flottants et particules solides.

■ Danger élevé  
■ Danger moyen  
■ Danger faible

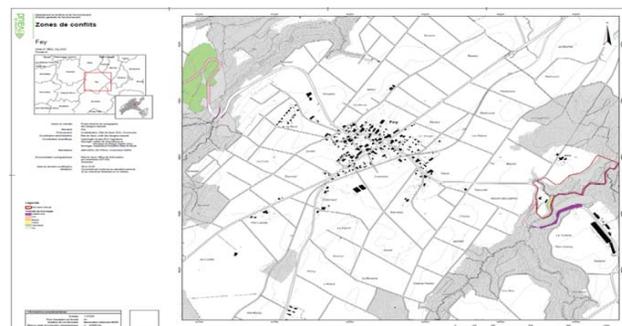


Concernant les glissements de terrain permanents, aucun danger n'a été relevé.

Concernant les dangers de glissements de terrain permanent se déclenchant suite à de fortes pluies, la taille de ces glissements ne se présenterait que sur de petites portions à l'intérieur du périmètre.

Concernant les chutes de pierres, aucun danger n'a été observé.

Une dernière carte présente les zones de conflits, soit les endroits où plusieurs dangers pourraient se cumuler avec une présence d'habitation ou de zone à bâtir.



Hormis les routes cantonales, aucune zone de conflit majeur (classe de risque fort et moyen), n'est relevée sur notre commune.

Sven Eggenberger

## Le LEB continue sa modernisation



Après avoir entièrement refait sa voie entre Sugnens et la gare de Fey, voie qui datait de l'origine du LEB, c'est la gare elle-même, avec ses alentours, qui a été repensée et reconstruite, avec un quai adapté au niveau des rames de nouvelle génération et une longueur prête pour l'avenir. On se rappellera que le but est d'accueillir des compositions longues (avec 185 places assises), constituées d'une rame de tête, d'un wagon central et d'une rame de queue, soit des trains de près de 120 mètres. Lors de ces grands travaux, le LEB en a profité pour créer un P+R fort apprécié. Il reste encore à refaire la voie depuis la gare, jusqu'au passage à niveau entre Fey et Bercher, soit les tronçons 1 à 3 pour 1.7 km. Le 4<sup>ème</sup> tronçon verra des améliorations techniques. Il n'est par contre pas prévu, pour des questions de coûts et de financement par rapport au nombre de passages, de créer un pont ou un passage sous voie au croisement avec la route de Fey sur la Commune de Bercher.

La réfection des voies va s'accompagner de légers déplacements dans les virages afin de gagner de précieuses secondes. Ces

quelques secondes sont peu de chose sur le temps de trajet, mais permettent d'obtenir une marge pour compenser les temps d'arrêt en gare, qui peuvent varier selon le nombre de passagers durant la journée.

On notera encore que deux passages à niveau agricoles vont être supprimés, les PN 104 et 106. Cela afin de garantir la sécurité des trains, et donc de ses passagers.

Le PN 105 va, lui, être maintenu, son utilité ayant été confirmée, et sa visibilité étant suffisante pour justifier son existence.

Ces travaux auront lieu dans le courant de 2016. Durant ces travaux, un bus se chargera d'acheminer les voyageurs de Fey à Bercher, et vice versa bien-sûr.

Les détails de ces travaux seront fournis par le LEB en temps utile, et la Commune de Fey ne peut que se réjouir de l'évolution des transports publics dans notre région.

Sven Eggenberger, Syndic



# Calendrier des jours d'ouverture de la déchèterie de Fey 2016



**La gestion des déchets est l'affaire de tous!**

**JANVIER**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

**FÉVRIER**

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29						

**MARS**

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

**AVRIL**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

**MAI**

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

**JUIN**

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

**JUILLET**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

**AOÛT**

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**SEPTEMBRE**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**OCTOBRE**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2		
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

**NOVEMBRE**

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

**DÉCEMBRE**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

En principe, ouverture tous les samedis  
Heures d'ouverture : de 9h00 à 11h00  
Tous les déchets

L'été, ouverture tous les mercredis soir  
Heures d'ouverture : de 18h00 à 19h00  
Déchets "légers"

Commune de Fey  
Administration communale  
Rue de l'Ancien Four 6  
1044 Fey  
Admin. : 021 887 81 13  
Municipal : 079 611 53 16

" Férié "

## Diplôme

Loïc Liberati a obtenu un bachelor en biologie en juin 2015.



Il continue ses études en vue de l'obtention d'un master en biologie et géologie. Il a choisi l'étude de la surface terrestre, du sol, des pierres et des plantes.

La  lui adresse ses félicitations et ses encouragements.

Pour faire paraître des informations dans le journal communal au sujet de l'obtention de diplômes, il suffit de s'adresser à la FEFEFE sous l'adresse [greffe@fey-vd.ch](mailto:greffe@fey-vd.ch)

## Qui sont-ils ?



L'un fut facteur et buraliste postal à Fey et son frère agriculteur lui aussi dans son village



Qui est ce jeune père qui regarde ses enfants dans une petite remorque ? Et qui est la fillette qui tient son nounours ?



Qui est ce jeune garçon qui vit et travaille actuellement à Fey ?



Une fondue en camp de ski aux Paccots en 1974, de gauche à droite Dominique Besson de Bercher, un jeune garçon de Fey qui vit encore à Fey et y travaille, un autre garçon de Fey qui est actuellement syndic d'une commune de la Broye vaudoise et, partiellement dissimulé, un jeune garçon de Bercher actuellement employé communal à Bercher et à Fey.

Réponses page 23

# Carnet rose



**Théo Jaunin-Chappuis**  
Né le 03.03.2015



**Clara Illobre**  
Née le 26.03.2015



**Hugo Gagnaux**  
Né le 30.03.2015



**Elyn et Lya Bleiker**  
Nées le 14.05.2014



**Flora Riclet N'Cho**  
Née le 13.06.2015



**Gabriel Péguiron**  
Né le 15.08.2015



**Robin Paita**  
Né le 23.09.2015



## Arrivées

Rochat Thérèse	01.05.2015	Burnens Loris	01.08.2015
Mvondo Belibi Jean	19.05.2015	Montagne Oscar	25.08.2015
Rochat Tom	01.05.2015	Montagne Siméon Jean	25.08.2015
Rochat Marius	01.05.2015	Montagne Fanny	25.08.2015
Fiore Alexandre	01.05.2015	Lutz Stéphane	25.08.2015
Fiore Sandra	01.05.2015	Laurent Marine	01.09.2015
Fiore Jérémy	01.05.2015	Leder Léonard	01.09.2015
Fiore Laetitia	01.05.2015	Martin Jonas	01.09.2015
Lanini Jessica	15.02.2015	Innaurato Samuel	16.07.2015
Salvi Fanny	01.06.2015	Ochsenbein Maria	16.09.2015
Girardin Sandrine	01.08.2015	Munoz Jean-Michel	01.12.2015
Chassot Lucille	11.08.2015	Munoz Katharina	01.12.2015
Volery Alexandre	01.08.2015	Munoz Jérémie	01.12.2015
Volery Ian	01.08.2015	Munoz Melanie	01.12.2015
Volery Joey	01.08.2015	Fauchère Valentin	01.12.2015
Volery Carine	01.08.2015		

## **Services sociaux**

En cas de besoin et pour tous renseignements, s'adresser à

Agence d'assurances sociales (AAS)  
Administration communale  
Rue des Champs 5  
1040 Echallens  
Téléphone 021 886 12 98 \*  
Fax 021 886 12 81  
E-mail [info@aae-ehallens.ch](mailto:info@aae-ehallens.ch)

## Réponses « qui sont-ils ? »

Il s'agit bien sur de ...

- Marcel Jaunin, buraliste postal
- Albert Jaunin, père d'Yves Jaunin
- Jocelyne Schneeberger, née Boucard (dans la remorque, autres enfants inconnus)
- Georges Boucard, père de Jocelyne
- François Laurent, menuisier (débouchant une bouteille)
- Dominique Besson, de Bercher
- François Laurent
- Jean-Daniel Blaser
- Pascal Gilliand (un peu caché) (autour d'une fondue)

## Mariages

Buffat	Aurélié	14.08.2015
Buffat	Xavier	14.08.2015
Meldem	Claude	21.08.2015
Meldem	Yolande	21.08.2015

## Décès

Blaser	Elise	04.12.2015
--------	-------	------------

## De Bouche à oreille (informations glanées de-ci de-là)

### Heureux contribuables

Au cours de ces vingt dernières années, les recettes fiscales de la Confédération ont passé de quelque 32 milliards à plus de 60 milliards et celles du seul Impôt fédéral direct, qui a remplacé l'Impôt de la défense nationale, impôt qui avait été annoncé comme provisoire en son temps, d'un peu plus de 8 milliards à plus de 18 milliards.

L'IFD avait initialement pour objet de financer les dépenses militaires durant les deux guerres mondiales. Il fut prélevé en tant qu'"impôt de guerre" (1916-1917), "nouvel impôt de guerre extraordinaire" (1921-1932), "taxe de crise" (1934-1940) et "impôt de défense nationale" à partir de 1941. L'appellation actuelle d'IFD fut adoptée dès la période de taxation 1983 - 1984. Des impôts sur les bénéfices de guerre furent prélevés en 1915-1920 et 1939-1946, ainsi qu'une taxe sur la fortune "au titre de sacrifice pour la défense nationale" en 1940-1942 et 1945-1947.

Il n'est pas prêt d'être aboli.

Sources : Dictionnaire historique suisse et Bulletin du centre patronal

### Heureux consommateurs

En 2014, les Suisses ont généré 5,71 millions de tonnes de déchets ménagers soit 702 kg par habitant dont un peu plus de la moitié est récupérée sans compter les gaz de toutes sortes.

5,71 millions de tonnes cela fait 5'710'000 tonnes ou encore 5,71 milliards de kilos qui peuvent aussi s'écrire 5'710'000'000 de kilos.

### Heureux amateurs de vin

En 2014, la consommation de vin a atteint quelque 264 millions de litres (264'000'000 de litres) dont 98 millions de vin suisse (98'000'000 de litres). Santé !

### Consommation de mazout par l'agriculture

**1'400**, c'est le nombre de litres d'équivalent mazout par hectare de surface utile consommés par l'agriculture suisse dans l'année 2012 pour la production de produits agricoles. Cette

consommation est deux fois plus élevée que dans l'Union européenne. Cela s'explique notamment par des terres cultivables relativement petites et souvent escarpées et par la forte mécanisation des exploitations suisses. L'énergie grise pour les bâtiments, les machines et les matières fourragères représentent la moitié de l'énergie utilisée.

Sources : Agroscope

### Dépenses de santé

En 2013, les dépenses pour la santé dans le canton de Vaud ont atteint 6,9 milliards de francs ce qui représente 13,9% du PIB vaudois.

Source : Bulletin patronal no 7-8 2015

### Un arole de onze centimètres à 2'765 mètres d'altitude



Un arole de 11 cm de haut a été découvert à 2'765 mètres d'altitude au-dessus de Zermatt. Il pourrait bien être l'arbre champion de l'altitude en suisse.

Source La Forêt no 10 / 2015

### Au fait, combien y a-t-il d'arbres sur Terre ?

3'041'173'150'000, c'est-à-dire plus de 3'000 milliards d'arbres. C'est deux fois moins qu'au début de la civilisation. Premier responsable de cette diminution, c'est l'homme qui en abat environ 15 milliards chaque année. Pour parvenir à ce chiffre, les chercheurs ont combiné les images satellites et plus de 400'000 relevés de terrain. La Russie est le pays qui compte le plus d'arbres avec quelques 641 milliards, soit 4461 par habitant. En queue de classement on compte le petit Bahreïn, petit pays situé en zone désertique, qui ne compte que 10'000 arbres.

La Suisse quant à elle recense environ 500 millions d'arbres, soit environ 60 par habitant.

Source MM41 du 2.10.2015

# VOL À LA TIRE

Sans porte-monnaie,  
inutile de remplir son caddie...



- Surveillez vos VALEURS!
- Signalez tout COMPORTEMENT SUSPECT au 117!

Votre Police



# VOL À LA TIRE

Ne pensez pas qu'au PROCHAIN ARRÊT...



- Surveillez vos VALEURS!
- Signalez tout COMPORTEMENT SUSPECT au 117!

Votre Police



## Remerciements

La Feuille de Foyard remercie toutes celles et ceux qui ont collaboré à la rédaction du numéro 21 par des articles, des dessins, des photographies, des mises en page, des corrections et des distributions. Il s'agit d'une œuvre collective à laquelle ont travaillé de nombreux Ratons, de domicile ou de cœur, soit principalement les personnes suivantes :

André K, André W, Bastien Camille, David, Dolorès, François, Jean-Marc, Mary-Jane, Michel, Mireille, Patrick, Pierre, Stéphane.

La FEFEFE remercie aussi tous les relecteurs et distributeurs bénévoles.

Vos remarques, critiques, éloges, propositions d'articles, envois de photos ou de tous documents concernant notre commune seront reçus très volontiers à l'adresse suivante [greffe@fey-vd.ch](mailto:greffe@fey-vd.ch) par internet ou Administration communale, rue de l'Ancien-Four no 6, 1044 Fey, par courrier.

Prochaine parution l'année prochaine ou la suivante.

La



## Répartition des tâches au sein de la Commune

<b>Administration</b> greffe@fey-vd.ch		021 887 81 13 <b>Fax</b> 021 887 62 40
<b>Greffe municipal</b> greffe@fey-vd.ch	<b>Laurent Jean-Marc</b> bureau communal	021 887 71 56 021 887 81 13
<b>Bourse communale</b> bourse@fey-vd.ch	<b>Laurent Stéphane</b> bureau communal	021 887 75 56 021 887 86 21 078 619 74 70
<b>Contrôle des habitants et Office communal des étrangers</b> contrhab@fey-vd.ch	<b>Pittet Denise</b> bureau communal	021 881 64 16 021 887 70 88 <b>Fax</b> 021 887 62 41 076 399 64 16
<b>Remplaçant CH et BE</b> bourse@fey-vd.ch	<b>Laurent Stéphane</b>	021 887 75 56 021 887 86 21 078 619 74 70
<b>AIAS Echallens CSR Prilly</b>		021 886 12 80 021 886 12 81 <b>Fax</b> 021 622 72 64
<b>Relevé des compteurs d'eau</b>	<b>Jaunin Marc</b>	079 290 34 75
<b>Préposé à la déchetterie</b> guignard@fbh.ch	<b>Guignard François</b>	021 887 81 08 079 611 53 16
<b>Service funèbre</b> greffe@fey-vd.ch	<b>Greffe municipal</b>	021 887 81 13
<b>Déneigement des routes</b> domlaurent@bluewin.ch	<b>Laurent Dominique</b>	021 887 70 70
<b>Déneigement des trottoirs</b>	<b>Jaunin Marc</b>	079 290 34 75
<b>Préposé au pressoir</b>	<b>Pesquet Jean-Louis</b>	021 887 78 33
<b>Concierge de l'église</b> mariajoseguedes@romandie.com	<b>Guedes Marie-Josée</b>	079 728 05 31
<b>Concierge de l'école</b>	<b>Matias Susana</b>	079 753 19 72
<b>Réservation et conciergerie de la grande salle et sous-sol et aussi concierge de l'église</b> mariajoseguedes@romandie.com	<b>Guedes Marie-José</b> clés aussi chez <b>Laurent Jean-Marc</b>	021 887 70 53 079 728 05 31 021 887 71 56
<b>Réservation et conciergerie du refuge forestier</b>	<b>Liberati Caroline</b>	021 887 61 02 078 623 85 66
<b>Réservation et conciergerie de la petite salle de la maison de commune (assemblée et réunion uniquement)</b> Pmpatyone@gmail.com	<b>Maistrello Patricia</b>	021 882 50 12
<b>Conciergerie de l'abri PC</b>	<b>Dutoit Ernest</b>	021 887 73 51
<b>Végétation, abri PC et divers</b>	<b>Liberati Caroline</b>	021 887 61 02 078 623 85 66

**Bâtiments et bureaux communaux**  
**greffe@fey-vd.ch**021 887 81 13  
**Fax** 021 887 62 40

Salle de municipalité

021 887 81 13

Greffe municipal

**greffe@fey-vd.ch**

021 887 81 13

Bourse communale

**bourse@fey-vd.ch**

021 887 86 21

Bureau CH, BE

**contrhab@fey-vd.ch**

021 887 70 88

Collège de la Rochette

EPS Bercher-Pailly, direction Pailly

**eps.bercher@dfj.vd.ch**

021 887 81 19

021 557 19 50

**Fax** 021 557 19 51

Station d'épuration

**Keller Thierry**

079 782 59 97

Châlet du pâturage

**Rochat Michel**

021 887 71 45

076 416 60 00

**Administration cantonale**

Administration cantonale

Centrale du canton

021 316 21 11

Préfecture

Echallens

021 557 18 45

**Fax** 021 557 18 54

Commission d'impôt

Echallens

021 316 96 66

Feu

118

Ambulance

144

Etat civil

Rue du Lac 2  
Case postale 543  
1401 Yverdon

021 557 07 07

**Fax** 024 557 68 55

Gendarmerie

Av du Temple 2  
1040 Echallens

021 557 98 21

**Fax** 021 557 17 25

ORPC i

Place de l'Hôtel-de-Ville  
1040 Echallens

021 886 06 75

**Fax** 021 886 06 77**Contrôle des Habitants**

La Municipalité rappelle que :

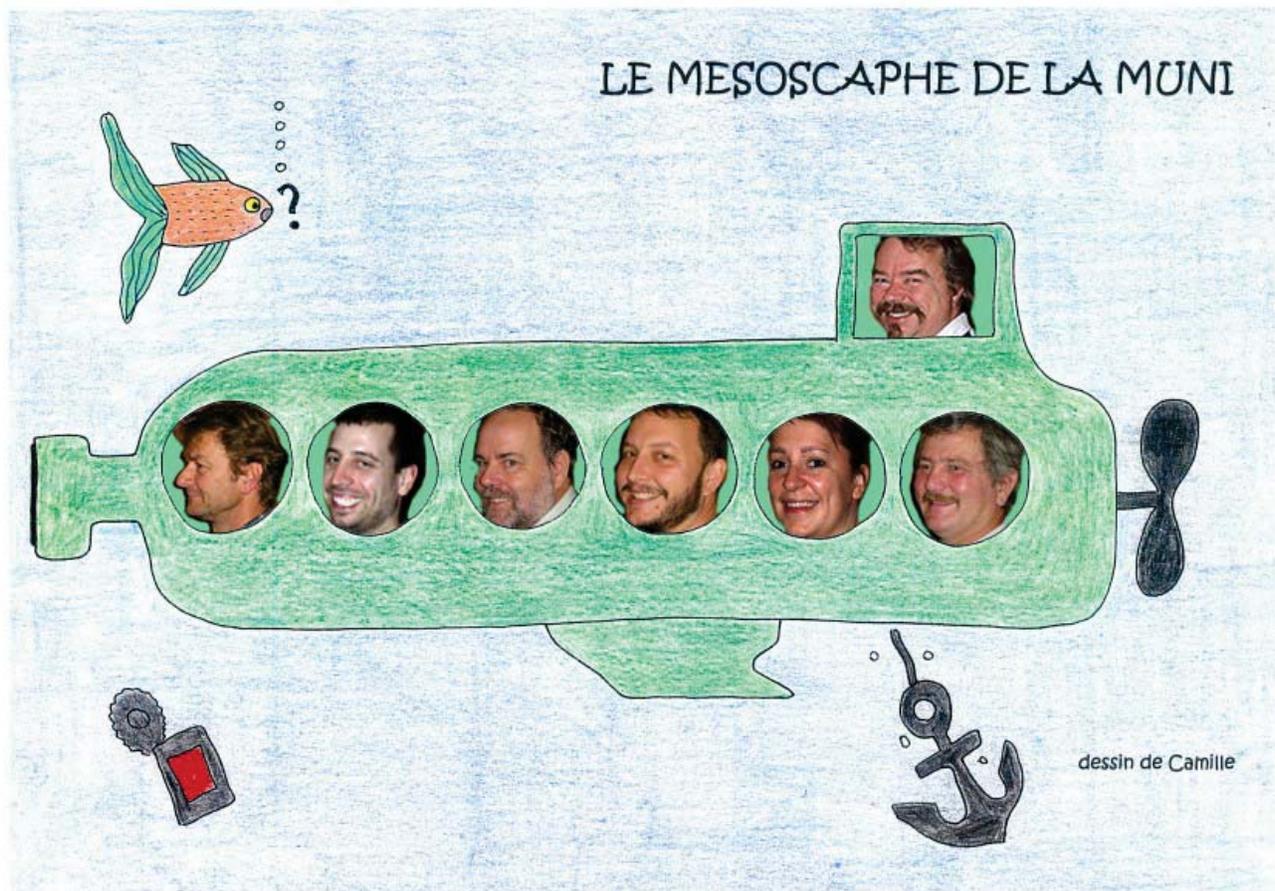
- Conformément à l'article 14 de la loi sur le Contrôle des Habitants LCH), les **propriétaires** d'immeubles ou leurs mandataires sont tenus d'annoncer sans délai mais au plus tard dans les 15 jours, au bureau communal de contrôle des habitants **chaque entrée et chaque sortie** des locataires, y compris dans le même immeuble.
- Conformément à l'article 5, tout déménagement, y compris au sein d'un même bâtiment, tout changement d'état civil, d'adresse ou d'adresse postale y compris le numéro d'acheminement doit être signalé dans les huit jours.

**Horaires d'ouverture des offices communaux:**

Greffe municipal: le lundi de 19 heures à 20 heures, le matin de 9 à 11 heures, ou sur rendez-vous au 021 887 71 56

Bourse: le lundi de 19 heures à 20 heures, ou sur rendez-vous au 021 887 86 21

Contrôle des habitants: le lundi de 18 heures à 20 heures ou sur rendez-vous au 021 887 70 88 ou 021 881 64 16



### Législature 2011 - 2016, version 2016.1, jusqu'au 30.06.2016

**Sven Eggenberger**, syndic,

Tél. mobile 079 463 59 73, [syndic@fey-vd.ch](mailto:syndic@fey-vd.ch)

Suppléant François Guignard, municipal et vice-président de la municipalité

Administration générale, contrôle des habitants, finances, assurances, informatique, site Internet, transports, relation avec le Conseil général, énergie, approvisionnement économique.

**François Guignard**, municipal et vice-président de la municipalité,

Tél. privé 021 887 81 08, Tél. mobile 079 611 53 16, François Guignard [guignard@fbh.ch](mailto:guignard@fbh.ch)

Suppléant Patrick Pesquet, municipal

Pâturage, domaines, chemins agricoles, gestion et élimination des déchets.

**Patrick Pesquet**, municipal,

Tél. mobile 079 408 87 38, [patrick\\_pesquet@hotmail.com](mailto:patrick_pesquet@hotmail.com)

Suppléant Matthias Saffore, municipal

Eaux, épuration, réseau d'eau sous pression, réseau d'eaux claires, réseau d'eaux usées, collecteurs et drainages, STEP, bornes-hydrantes, pompiers, fontaines, AIAE, forêts, chemins forestiers.

**Marcel Clerc**, municipal,

Tél. mobile 079 632 37 00, [marcel.clerc@scania.ch](mailto:marcel.clerc@scania.ch)

Suppléant Sven Eggenberger, syndic

Services sociaux, police, protection civile, affaires militaires, écoles, service dentaire intercommunal, quartier-maître local.

**Matthias Saffore**, municipal,

Tél. mobile 078 889 17 13, [msaffore@gmail.com](mailto:msaffore@gmail.com)

Suppléant Marcel Clerc, municipal

Routes, service hivernal, chemins urbains, nom des rues, numérotation des bâtiments, éclairage public, employés communaux, sociétés locales, culture, sports.

**Cécile Laurent Haldimann**, municipale,

Tél. privé 021 887 89 69, Tél. mobile 079 764 93 90, [laurentcecile@bluewin.ch](mailto:laurentcecile@bluewin.ch)

Suppléant Daniel Girard, municipal

Police des constructions, aménagement du territoire, paroisses, région du Gros-de-Vaud, citernes à mazout, énergie.

**Daniel Girard**, municipal

Tél. mobile 076 573 56 23, [daniel\\_girard2@hotmail.com](mailto:daniel_girard2@hotmail.com)

Suppléante Cécile Laurent, municipale

Bâtiments communaux, assurances ECA, cimetière, place de jeux, espaces verts, gestion des clés, services funèbres, refuge.